

LES



GRANDES

LIGNES



CRÉATION DE LA DGSI (Direction Générale de la Sécurité Intérieure)

A l'identique de la DGSE à la défense, ce grand service sera placé directement sous l'autorité du ministre de l'intérieur, avec des moyens techniques et humains renforcés (430 nouvelles recrues sur 5 ans dont 260 contractuels analystes, traducteurs, ingénieurs...). Les policiers préserveront leur statut. Les moyens seront renforcés par une enveloppe budgétaire spécifique.

L'INFORMATION GÉNÉRALE DEVIENT LE RENSEIGNEMENT TERRITORIAL ... MAIS RESTE EN SÉCURITÉ PUBLIQUE .

Au sein de la filière du renseignement, création du service central de renseignement territorial (SCRT) dirigé par un second directeur central adjoint de la SP, mis en place d'une doctrine d'emploi, meilleure identification, valorisation des personnels et de leur technicité, plan de formation individualisée. Les ex-chefs SDIG deviennent adjoint au directeur départemental en charge du renseignement territorial, ils assistent directement aux réunions préfectorales. Les cellules renseignements subsistent, la coordination est renforcée au niveau national et local. La coordination avec la DGSI est étendue aux échelons régionaux et départementaux. Un fichier de l'information sera mis en place au début de 2014.

MAINTIEN DE LA DRPP

Pérennisation des liens avec la DGSI et création d'un bureau de liaison avec les départements de la grande couronne.

DE NOMBREUSES QUESTIONS ENCORE SANS RÉPONSES !

Si le SCSI partage les constats établis par les rapports parlementaires et le ministre de l'intérieur sur les conséquences désastreuses de la réforme de 2008, malgré la volonté affichée de conforter les services de renseignements, cette réforme a un goût de rendez vous manqué. De nombreux points restent néanmoins à éclaircir. Le SCSI reste donc très vigilant sur ces premières annonces et espère que le dialogue social permettra de faire progresser favorablement des points clefs de la réforme.

LE SCSI EXIGERA :

POUR LE S.C.R.T : UNE CLARIFICATION DES MISSIONS DES GENDARMES AVEC UN NON TRANSFERT DE DÉPARTEMENTS CONTRAIREMENT A CE QUE POURRAIENT LAISSER PENSER LES PROPOS DU MINISTRE, UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES MOYENS MATÉRIELS, UNE FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ, UNE VÉRITABLE GESTION RH POUR CETTE FILIÈRE.

POUR LA D.G.S.I : DES GARANTIES SUR LE STATUT, LE POSITIONNEMENT ET LES MISSIONS DES OFFICIERS DE POLICE.

POUR L'ENSEMBLE DU RENSEIGNEMENT : DES GARANTIES CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UNE VÉRITABLE COORDINATION A TOUS LES ÉCHELONS ... COORDINATION NON NÉCESSAIRE DANS LE CADRE DU PROJET DU SCSI DE REGROUPER L'ENSEMBLE DES SERVICES DANS UNE SEULE DIRECTION !

